

Duthoo Touch-Up Paint

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1 - Identificateur de produit

Nom commercial du

Duthoo Touch-Up Paint

produit/désignation Nom chimique

Touch-Up Paint 1C

Type de produit

Mélange

Code produit

DuthooTouch-Up Paint XN10-R0NN-000C-D6E0

1.2 - Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes

- Uniquement à usage professionnel

- Peintures/revêtements - protecteurs et

fonctionnels

1.3 - Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

-Duthoo Coating Concepts

Pluim 1

8550 Zwevegem Belgique

Téléphone: 0032 56 360774 Fax 0032 56 694760

Site web www.duthoo.eu

Eddy Crepeele: 0032 56 360774/0032 471 410802 eddy@duthoo.eu

1.4 - Numéro d'appel d'urgence

- Poison Centre. Tel: (+32) 070 245 245 or (+32) 02 264 96 30 Belgique

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 - Classification de la substance ou du mélange

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

STOT SE 3 (H336)	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique - Catégorie 3 (H336)
Eye Dam. 1	Lésions oculaires graves - Catégorie 1
Flam. Liq. 2	Liquide et vapeurs inflammables Catégorie 2

2.2 - Éléments d'étiquetage

étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Contient : acétate de n-butyle (CAS No.: 123-86-4) | acétate d'éthyle (CAS No.: 141-78-6) |

[3-(2,3-epoxypropoxy)propyl]trimethoxysilane (CAS No.: 2530-83-8)

Mention d'avertissement :

Danger

Pictogrammes des risques







Mentions de danger

H225	Liquide et vapeurs très inflammables
H318	Provoque de graves lésions des yeux.

25/02/2025 - French 1/14



Duthoo Touch-Up Paint

H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges
Conseils de prudence	
P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.
P261	Éviter de respirer les vapeurs/les aérosols.
P280	Porter des gants de protection.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P501	Éliminer le contenu/le récipient dans une installation de recyclage ou d'élimination des déchets approuvée conformément à la réglementation nationale.
Phrases EUH	
EUH066	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau
EUH208	Contient méthacrylate de n-butyle (97-88-1) méthacrylate de méthyle (80-62-6) . Peut produire une réaction allergique

2.3 - Autres dangers

RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants

3.1 - Substances

Non applicable

3.2 - Mélanges

Nom chimique	No	%	Classe(s)	Concentrations spécifiques
acétate de n-butyle	n°CAS: 123-86-4 Numéro d'identification UE: 607-025-00-1 N°CE: 204-658-1 Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119485493-29	>= 30 - <= 50	Flam. Liq. 3 - H226 STOT SE 3 (H336) - H336	Non applicable
reaction mass of ethylbenzene and xylene	n°CAS: Numéro d'identification UE: N°CE: 905-588-0 Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119539452-40	> 5 - < 15	Acute Tox. 4 Dermal - H312 Acute Tox. 4 Inhalation - H332 Aquatic Chronic 3 - H412 Asp. Tox. 1 - H304 Eye Irrit. 2 - H319 Flam. Liq. 3 - H226 Skin Irrit. 2 - H315 STOT RE 2 - H373 STOT SE 3 (H335) - H335	ATE dermal 1100 ATE Inhalation Vapeur 11
acétate d'éthyle	n°CAS: 141-78-6 Numéro d'identification UE: 607-022-00-5 N°CE: 205-500-4	> 5 - < 15	Eye Irrit. 2 - H319 Flam. Liq. 2 - H225 STOT SE 3 (H336) - H336	Non applicable
[3-(2,3-epoxypropoxy)propyl]tr imethoxysilane	n°CAS: 2530-83-8 Numéro d'identification UE: N°CE: 219-784-2 Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119513212-58	> 1 - < 5	Aquatic Chronic 3 - H412 Eye Dam. 1 - H318	Non applicable
méthacrylate de n-butyle	n°CAS : 97-88-1 Numéro d'identification UE : 607-033-00-5 N°CE : 202-615-1	> 0,1 - < 1	Eye Irrit. 2 - H319 Flam. Liq. 3 - H226 Skin Irrit. 2 - H315 Skin Sens. 1 - H317 STOT SE 3 (H335) - H335	Non applicable

25/02/2025 - French 2/14



Duthoo Touch-Up Paint

Nom chimique	No	%	Classe(s)	Concentrations spécifiques
méthacrylate de méthyle;	n°CAS : 80-62-6	> 0,1 - < 1	Flam. Liq. 2 - H225	Non applicable
2-méthylprop-2-énoate de	Numéro d'identification UE :		Skin Irrit. 2 - H315	
méthyle; 2-méthylpropénoate	607-035-00-6		Skin Sens. 1 - H317	
de méthyle	N°CE : 201-297-1		STOT SE 3 (H335) - H335	

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 - Description des mesures de premiers secours

En cas d'inhalation	- Veiller a un apport d'air frais.
Après contact avec la peau	 En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical. Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon.
Après contact avec les yeux	- En cas de contact avec les yeux, paupière ouverte rincer immédiatement à l'eau courante 10 à 15 minutes et consulter un ophtamologiste.
En cas d'ingestion	- Rincer la bouche abondamment à l'eau. - NE PAS faire vomir.

4.2 - Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes et effets - En cas d'inhalation	- Aucune information disponible.
Symptômes et effets - Après contact avec la peau	- Aucune information disponible.
Symptômes et effets - Après contact avec les yeux	- Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Symptômes et effets - En cas d'ingestion - Aucune information disponible.

4.3 - Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction	- ABC-poudre
appropriés	

5.1 - Moyens d'extinction

- Dioxyde de carbone (CO2)

- Mousse

- Poudre d'extinction

- Monoxyde de carbone

Moyens d'extinction - Jet d'eau à grand débit inappropriés

5.2 - Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange	- Produits de combustion dangereux
Produits de décomposition dangereux	- Dioxyde de carbone (CO2)

25/02/2025 - French 3/14



Duthoo Touch-Up Paint

- Oxydes d'azote (NOx)

5.3 - Conseils aux pompiers

Pour les non-secouristes

- Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques.
- Si possible sans risque, éloigner les récipients en bon état de la zone dangereuse.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 - Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- Assurer une aération suffisante.

- Eloigner toute source d'ignition.

Pour les secouristes - Se protéger des effets des vapeurs, poussières et aérosols par le port d'une protection respiratoire.

- Utiliser un équipement de protection personnel.

6.2 - Précautions pour la protection de l'environnement

- Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3 - Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes et matériel de confinement	 Recueillir avec une matière absorbante inerte et éliminer en tant que déchet nécessitant un surveillance particulière.
Méthodes et matériel de nettoyage	- Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).
Techniques inappropriées	- Aucune information disponible.

6.4 - Référence à d'autres rubriques

- Evacuation: voir rubrique 13
- Protection individuelle: voir rubrique 8

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 - Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Éviter de: Contact avec les yeux Recommandation - Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

- Ne pas fumer pendant l'utilisation.

- Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

Notice explicative sur l'hygiène - Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

industrielle générale

- Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

7.2 - Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

- Classe de stockage Matières liquides inflammables
- Conserver le récipient bien fermé et dans un endroit bien ventilé.
- Ne pas stocker ensemble avec: Matériau combustible
- Protéger contre: Forte chaleur

7.3 - Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

25/02/2025 - French 4/14



Duthoo Touch-Up Paint

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 - Paramètres de contrôle

acétate de n-butyle (123-86-4)			
IOELV TWA mg/m³ (UE)	241 mg/m³		
IOELV TWA ppm (UE)	50 ppm		
IOELV STEL mg/m³ (UE)	723 mg/m³		
IOELV STEL ppm (UE)	150 ppm		
acétate d'éthyle (141-78-6)			
IOELV TWA mg/m³ (UE)	734 mg/m³		
IOELV TWA ppm (UE)	200 ppm		
IOELV STEL mg/m³ (UE)	1468 mg/m³		
IOELV STEL ppm (UE)	400 ppm		
méthacrylate de méthyle; 2-méthylprop-2-énoate de méthyle; 2-méthylpropénoate de méthyle (80-62-6)			
IOELV TWA ppm (UE)	50 ppm		
IOELV STEL ppm (UE)	100 ppm		

DNEL / PNEC

acétate de n-butyle (123-86-4)			
Туре	Valeur	Utilisateur	Effet
DNEL aigu par inhalation	960 mg/m³	Travailleurs	Local
DNEL aigu par inhalation	960 mg/m³	Travailleurs	Systémique
DNEL long terme par inhalation	480 mg/m³	Travailleurs	Local
DNEL long terme par inhalation	480 mg/m³	Travailleurs	Systémique
DNEL aigu dermique, court terme	11 mg/kg	Travailleurs	Systémique
DNEL long terme dermique	7 mg/kg bw/day	Travailleurs	Systémique
PNEC eaux, eau douce	0,18 mg/l		
PNEC eaux, eau de mer	0,018 mg/l		
PNEC sédiment, eau douce	0,981 mg/kg		
PNEC sédiment, eau de mer	0,098 mg/kg		
PNEC sol	0,09 mg/kg		
PNEC station d'épuration (STP)	35,6 mg/l		

Туре	Valeur	Utilisateur	Effet
DNEL long terme par inhalation	221 mg/m³	Travailleurs	Systémique
DNEL long terme dermique	212 mg/kg bw/day	Travailleurs	Systémique
PNEC eaux, eau douce	0,327 mg/l		
PNEC eaux, eau de mer	0,327 mg/l		
PNEC sédiment, eau douce	12,46 mg/kg		
PNEC sédiment, eau de mer	12,46 mg/kg		
PNEC sol	2,31 mg/kg		
PNEC station d'épuration (STP)	6,58 mg/l		

acétate d'éthyle (141-78-6)

Туре	Valeur	Utilisateur	Effet
DNEL aigu par inhalation	1468 mg/m³	Travailleurs	Local
DNEL aigu par inhalation	1468 mg/m³	Travailleurs	Systémique
DNEL long terme par inhalation	734 mg/m³	Travailleurs	Local
DNEL long terme par inhalation	734 mg/m³	Travailleurs	Systémique
DNEL long terme dermique	63 mg/kg bw/day	Travailleurs	Systémique
PNEC eaux, eau douce	0,24 mg/l		
PNEC eaux, eau de mer	0,024 mg/l		
PNEC sédiment, eau douce	1,15 mg/kg		

25/02/2025 - French 5/14



Duthoo Touch-Up Paint

PNEC sédiment, eau de mer	0,115 mg/kg		
PNEC sol	0,148 mg/kg		
PNEC station d'épuration (STP)	650 mg/l		
[3-(2,3-epoxypropoxy)propyl]trimethoxysilar	ne (2530-83-8)		
Туре	Valeur	Utilisateur	Effet
DNEL long terme par inhalation	70,5 mg/m³	Travailleurs	Systémique
DNEL long terme dermique	10 mg/kg bw/day	Travailleurs	Systémique
méthacrylate de n-butyle (97-88-1)			
Туре	Valeur	Utilisateur	Effet
DNEL long terme par inhalation	66,5 mg/m³	Consommateurs	Systémique
DNEL long terme par inhalation	366,4 mg/m³	Consommateurs	Local
DNEL long terme par inhalation	409 mg/m³	Travailleurs	Local
DNEL long terme par inhalation	415,9 mg/m³	Travailleurs	Systémique
DNEL long terme dermique	5 mg/kg bw/day	Travailleurs	Systémique
DNEL long terme dermique	3 mg/kg bw/day	Consommateurs	Systémique
méthacrylate de méthyle; 2-méthylprop-2-én	oate de méthyle; 2-méthylpropénoat	e de méthyle (80-62-6)	
Туре	Valeur	Utilisateur	Effet
DNEL aigu par inhalation	416 mg/m³	Travailleurs	Local
DNEL long terme par inhalation	208 mg/m³	Travailleurs	Local
DNEL long terme par inhalation	348,4 mg/m³	Travailleurs	Systémique
DNEL aigu dermique, court terme	1,5 mg/cm ²	Travailleurs	Local
DNEL long terme dermique	1,5 mg/kg bw/day	Travailleurs	Local
DNEL long terme dermique	13,67 mg/kg bw/day	Travailleurs	Systémique
PNEC eaux, eau douce	0,94 mg/l		
PNEC eaux, eau de mer	0,094 mg/l		
PNEC sédiment, eau douce	10,2 mg/kg		
PNEC sédiment, eau de mer	1,02 mg/kg		

8.2 - Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

PNEC sol

- Lorsque les mesures techniques d'aspiration ou de ventilation ne sont pas possibles ou insuffisantes, il est indispensable de porter une protection respiratoire.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

- Protection oculaire appropriée: Lunettes avec protections sur les côtés



- Gants de protection

1,48 mg/kg

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 - Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<u>État</u> <u>Couleur</u>	Liquide characteristic	Aspect Odeur	Liquide caractéristique
Seuil olfactif		Aucune donnée disponible	
рН		Aucune donnée disponible	

25/02/2025 - French 6/14



Duthoo Touch-Up Paint

Point de fusion	Aucune donnée disponible
Point de congélation	Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	70 °C < V < 142 °C
Point éclair	18 °C
Taux d'évaporation	Aucune donnée disponible
inflammabilité	Aucune donnée disponible
Limite inférieure d'explosivité	Aucune donnée disponible
Limite supérieure d'explosivité	Aucune donnée disponible
Pression de la vapeur	Aucune donnée disponible
Densité de la vapeur	Aucune donnée disponible
Densité relative	Aucune donnée disponible
Densité	1 kg/l
Solubilité (Eau)	pratiquement insoluble
Solubilité (Ethanol)	Aucune donnée disponible
Solubilité (Acétone)	Aucune donnée disponible
Solubilité (Solvants organiques)	Aucune donnée disponible
Log KOW	Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammabilité	400 °C
Température de décomposition	Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	Aucune donnée disponible

Caractéristiques des particules

Taille des particules	Aucune donnée disponible
Empoussièrement	Aucune donnée disponible
Aire de surface spécifique	Aucune donnée disponible
Forme	Aucune donnée disponible

9.2 - Autres informations

Teneur en COV	48 %
Energie minimale d'ignition	Aucune donnée disponible
Conductivité	Aucune donnée disponible
Indice de réfraction	Aucune donnée disponible
Teneur en corps solides	Aucune donnée disponible
Tension de surface	Aucune donnée disponible
Concentration de saturation	Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 - Réactivité

- Ce produit est considéré comme non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

10.2 - Stabilité chimique

- Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

10.3 - Possibilité de réactions dangereuses

- Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

25/02/2025 - French 7/14



Duthoo Touch-Up Paint

10.4 - Conditions à éviter

- En cas d'échauffement: Risque d'inflammation

10.5 - Matières incompatibles

- evoter contact avec des autres produits chimique

10.6 - Produits de décomposition dangereux

- La décomposition thermique peut s'accompagner d'un dégagement de vapeurs et de gaz irritants.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 - Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë

- Non classé

Toxicité: Mélange

DL50 Orale (rat)	Aucune donnée disponible
DL50 Cutanée (rat)	Aucune donnée disponible
DL50 Cutanée (lapin)	Aucune donnée disponible
CL50 Inhalation (rat)	Aucune donnée disponible
CL50 Inhalation poussières brouillard (rat)	Aucune donnée disponible
CL50 Inhalation vapeurs (rat)	Aucune donnée disponible

⁻ Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité : Substances

acétate de n-butyle (123-86-4)		
DL50 Orale (rat)	10768 mg/kg	
DL50 Cutanée (rat)	> 17600 mg/kg	
CL50 Inhalation vapeurs (rat)	21,1 mg/l	
reaction mass of ethylbenzene and xylene ()		
DL50 Orale (rat)	3523 mg/kg < V < 4000 mg/kg	
DL50 Cutanée (lapin)	121236 mg/kg	
CL50 Inhalation vapeurs (rat)	6350 mg/l < V < 6700 mg/l	
acétate d'éthyle (141-78-6)		
DL50 Orale (rat)	5620 mg/kg	
DL50 Cutanée (lapin)	20001 mg/kg	
CL50 Inhalation vapeurs (rat)	22,6 mg/l	
[3-(2,3-epoxypropoxy)propyl]trimethoxysilane (2530-83-8)		
DL50 Orale (rat)	7010 mg/kg	
DL50 Cutanée (lapin)	4248 mg/kg	
CL50 Inhalation poussières brouillard (rat)	> 5,3 mg/l	
méthacrylate de n-butyle (97-88-1)		
DL50 Orale (rat)	16000 mg/kg	
DL50 Cutanée (rat)	17900 mg/kg	
CL50 Inhalation vapeurs (rat)	29 mg/l	

25/02/2025 - French 8/14



Duthoo Touch-Up Paint

méthacrylate de méthyle; 2-méthylprop-2-énoate de méthyle; 2-méthylpropénoate de méthyle (80-62-6)		
DL50 Orale (rat)	7872 mg/kg	
DL50 Cutanée (lapin) > 5000 mg/kg		
CL50 Inhalation vapeurs (rat) 78000 mg/l		

Corrosion cutanée/irritation cutanée

- Non classé

<u>Lésions oculaires</u> graves/irritation oculaire

- Lésions oculaires graves Catégorie 1 Provoque de graves lésions des yeux.
- Risque de lésions oculaires graves.
- Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

- Non classé

Mutagénicité sur les cellules germinales

- Non classé

Cancérogénicité

- Non classé

Toxicité pour la reproduction

- Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

- Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique - Catégorie 3 (H336) - Peut provoquer somnolence ou vertiges

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée

- Non classé

Danger par aspiration

- Non classé

11.2 - Informations sur les autres dangers

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 - Toxicité

Toxicité : Mélange

CE50 48h crustacés	Aucune donnée disponible
CL50 96h poissons	Aucune donnée disponible
CEr50 algues	Aucune donnée disponible
CEr50 autres plantes aquatiques	Aucune donnée disponible
NOEC chronique poissons	Aucune donnée disponible
NOEC chronique crustacés	Aucune donnée disponible
NOEC chronique algues	Aucune donnée disponible
NOEC chronique autres plantes aquatiques	Aucune donnée disponible

Toxicité : Substances

acétate de n-butyle (123-86-4)		
CL50 96h poissons 100 mg/l		
reaction mass of ethylbenzene and xylene ()		
CL50 96h poissons 2,6 mg/l		

25/02/2025 - French 9/14



Duthoo Touch-Up Paint

CEr50 algues	2,2 mg/l		
acétate d'éthyle (141-78-6)			
CE50 48h crustacés 750 mg/l			
CL50 96h poissons	212,5 mg/l		
CEr50 algues	2500 mg/l		
NOEC chronique poissons	75,6 mg/l		
[3-(2,3-epoxypropoxy)propyl]trimethoxysilane (2530-83-8)			
CL50 96h poissons	55 mg/l		
méthacrylate de n-butyle (97-88-1)			
NOEC chronique crustacés	2,6 mg/l		
méthacrylate de méthyle; 2-méthylprop-2-énoate de méthyle; 2-méthylpropénoate de méthyle (80-62-6)			
CL50 96h poissons	130 mg/l		

- La substance/le mélange ne satisfont pas aux critères de toxicité aiguë pour le milieu aquatique selon l'annexe l du règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

12.2 - Persistance et dégradabilité

Demande biochimique en oxygène (DBO)	Aucune donnée disponible
Demande chimique en oxygène (DCO)	Aucune donnée disponible
% de biodégradation en 28 jours	Aucune donnée disponible

- Aucune information disponible.

12.3 - Potentiel de bioaccumulation

Facteur de bioconcentration (FBC)	Aucune donnée disponible
Log KOW	Aucune donnée disponible

- Aucune indication relative à un potentiel de bioaccumulation.
- 12.4 Mobilité dans le sol
- Aucune information disponible.
- 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB
- 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien
- 12.7 Autres effets néfastes
- Aucune information disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 - Méthodes de traitement des déchets

Méthodes de traitement des déchets	- L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.
Evacuation des eaux	- Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.
Précautions particulières à prendre	- Collecter les déchets séparément.

25/02/2025 - French 10/14



Duthoo Touch-Up Paint

Disposition Communautaire ou Nationale ou Régionale

- Aucune information disponible.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 - Numéro ONU ou numéro d'identification

Numéro ONU (ADR): UN1263Numéro ONU (RID): UN1263Numéro ONU (ADN): UN1263Numéro ONU (IMDG): UN1263Numéro ONU (IATA): UN1263

14.2 - Désignation officielle de transport de l'ONU

Nom d'expédition des Nations : PEINTURES ou MATIÈRES APPARENTÉES AUX PEINTURES

unies (ADR)

Nom d'expédition des Nations : PEINTURES ou MATIÈRES APPARENTÉES AUX PEINTURES

unies (RID)

Nom d'expédition des Nations : PEINTURES ou MATIÈRES APPARENTÉES AUX PEINTURES

unies (ADN)

Nom d'expédition des Nations : MATIÈRES APPARENTÉES AUX PEINTURES

unies (IMDG)

Nom d'expédition des Nations : PEINTURES

unies (IATA)

14.3 - Classe(s) de danger pour le transport

ADR Classe(s) de danger : 3

pour le transport

ADR Code de classification: : F1

Pictogrammes

Classe(s) de danger pour le : 3

transport (RID)
Pictogrammes

Classe(s) de danger pour le : 3

Classe(s) de danger pour le transport (ADN)

Pictogrammes

Classe(s) de danger pour le : 3

transport (IMDG)





25/02/2025 - French 11/14



Duthoo Touch-Up Paint

Pictogrammes

3

Classe(s) de danger pour le :

transport (IATA)
Pictogrammes

3



14.4 - Groupe d'emballage

Groupe d'emballage : III
Groupe d'emballage (RID) : III
Groupe d'emballage (ADN) : III
Groupe d'emballage (IMDG) : III
Groupe d'emballage (IATA) : III

14.5 - Dangers pour l'environnement

<u>Dangers pour l'environnement</u> : Non Polluant marin : Non

14.6 - Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

ADR

ADR Code de classification: : F1

ADR Dispositions particulières : 163+367+650

ADR Quantité limitée (LQ) : 5L Quantités exceptées ADR : E1

Instructions d'emballage ADR : P001 IBC02 R001

<u>Dispositions spéciales d'emballage ADR</u> : PP1 BB4 <u>Dispositions pour l'emballage en commun ADR</u> : MP19

Instructions pour les citernes mobiles et conteneurs pour vrac :

Dispositions spéciales pour les citernes mobiles et conteneurs

pour vrac

Code-citerne ADR :

Dispositions spéciales citernes ADR

Véhicule pour le transport en citerne :

ADR catégorie de transport : 3
ADR code de restriction en tunnel : E

Dispositions spéciales chargement, déchargement et

manutention ADR

Dispositions spéciales - Colis :

Dispositions spéciales - Vrac :

Dispositions spéciales - Exploitation : S2

ADR Danger n° (code Kemler)

25/02/2025 - French 12/14



Duthoo Touch-Up Paint

RID
Dispositions particulières

Quantité limitée (LQ)

Quantités exceptées

ADN

<u>Dispositions particulières</u> :

Quantité limitée (LQ) :

Quantités exceptées :

IMDG

Dispositions particulières : 163 223 367 955

Quantité limitée (LQ): 5 LQuantités exceptées: E1

Instructions d'emballage : P001 LP01

<u>Dispositions spéciales d'emballage</u> : PP1 Instruction(s) IBC : IBC03

Dispositions IBC

Instructions pour les citernes mobiles et conteneurs pour vrac : T2

Dispositions spéciales pour les citernes mobiles et conteneurs : TP1 TP29

pour vrac

Codes EmS:F-E, S-EArrimage et manutention:Catégorie A

Séparation

Propriétés et observations :

IATA

PCA - Quantités exceptées:E1PCA - Quantités limitées - Instructions d'emballage:Y344PCA - Quantités limitées - Quantité nette maximale par:10L

emballage

PCA - Instructions d'emballage: 355PCA - Quantité nette maximale par emballage: 60LCAO - Instructions d'emballage: 366CAO - Quantité nette maximale par emballage: 220L

Dispositions particulières : A3 A72 A192

Code ERG : 3L

14.7 - Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 - Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Substances REACH Aucun

candidates

Substances Annex XIV Aucun
Substances Annex XVII Aucun

Teneur en COV 48 %

25/02/2025 - French 13/14



Duthoo Touch-Up Paint

15.2 - Évaluation de la sécurité chimique

Evaluation de la sécurité chimique effectuée pour le produit

- Aucune information disponible.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Versions de la FDS

Version	Date d'émission	Auteur	Description des modifications
1	25/02/2025		

Textes des phrases réglementaires

Acute Tox. 4 Dermal	Toxicité aiguë (dermique) - Catégorie 4	
Acute Tox. 4 Inhalation	Toxicité aiguë (par inhalation) - Catégorie 4	
Aquatic Chronic 3	Danger pour l'environnement aquatique - Aquatic Chronic 3	
Asp. Tox. 1	Danger par aspiration - Catégorie 1	
Eye Dam. 1	ye Dam. 1 Lésions oculaires graves - Catégorie 1	
Eye Irrit. 2	Irritation oculaire - Catégorie 2	
Eye Irrit. 2A	Eye Irrit. 2A Irritation oculaire - Catégorie 2A	
Flam. Liq. 2	Liquide et vapeurs inflammables Catégorie 2	
Flam. Liq. 3	Liquide et vapeurs inflammables Catégorie 3	
H225	Liquide et vapeurs très inflammables	
H226	Liquide et vapeurs inflammables.	
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.	
H312	Nocif par contact cutané.	
H315	Provoque une irritation cutanée.	
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.	
H318	Provoque de graves lésions des yeux.	
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.	
H332	Nocif par inhalation.	
H335	Peut irriter les voies respiratoires.	
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges	
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée .	
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.	
Skin Irrit. 2	Irritation cutanée - Catégorie 2	
Skin Sens. 1	Sensibilisation cutanée - Catégorie 1	
STOT RE 2	Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée - Catégorie 2	
STOT SE 3 (H335)	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique - Catégorie 3 (H335)	
STOT SE 3 (H336)	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique - Catégorie 3 (H336)	

*** *** ***

25/02/2025 - French 14/14